



Comité de pilotage TICE du lycée Camille Guérin

(TICE = technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement)

Réunion du 3 décembre 2007

Compte-rendu réalisé par Bertrand THOMAS

EN BREF, LES RÉSULTATS DE CETTE SÉANCE

----- *Suivi des dernières réunions du comité*

En référence aux trois dernières réunions, les dossiers suivants peuvent être considérés comme

- *réglés* : départements autonomes (11/10) – suivi des positions du comité (11/10) – choix d'un système de cahier de textes (25/09) – 2ème tranche de câblage (19/06)
- *ayant avancé* : sondage sur l'utilisation des TICE (11/10) – double système Windows/Linux (19/06)
- *en panne* : constitution d'un annuaire d'identification (11/10) – protections antivols (11/10) – accès Internet (25/09) – B2i-C2i (19/06) – sensibilisation des élèves à l'importance de l'identification (19/06) – évolution des serveurs (19/06) – accès filtré au cahier de textes GEPI (19/06)

----- *Système de gestion de maintenance/commande/installation/formation*

Par le biais d'un service Internet analogue à Grr (appelé « TRAC »), chaque enseignant pourra prochainement déposer des demandes d'intervention TICE et en consulter l'état d'avancement. Le système est déjà en fonctionnement et semble prometteur, mais n'est encore que dans une phase de mise au point.

----- *Équipement informatique des internats par la Région*

Le comité accepte avec un grand intérêt la proposition de la Région d'équiper les internats en ordinateurs, tout en ayant conscience d'aggraver les situations déjà difficiles de la maintenance et du débit Internet. Il approuve le choix de machines fixes et sécurisées physiquement, raccordées par wifi à l'accès Internet du lycée et équipées d'un système d'exploitation Linux.

----- *Dernière réunion des ATICE/ATP de la Vienne*

Où on apprend – entre autres – que les problèmes de débit Internet touchent la grande majorité des lycées de la Vienne, que le web académique a été profondément remanié et qu'il propose une banque coopérative d'images libres de droits.

----- *Volet TICE du projet d'établissement*

Le comité confie à B. Thomas la rédaction d'un premier jet de ce volet, en insistant sur l'importance d'offrir des services TICE accessibles à tous.

----- *Prochaine réunion du comité (pour mémoire)*

Mardi 22 janvier, 18h10 au CDI.

COMPTE-RENDU DÉTAILLÉ

Liste des présents

M. Bernard (JJB, ens.) - Mme Bouet-P. (CBP, ens.) - M. Chaumet (SC, ATP) -
M. Colly (GC, ens.) - M. Filloux (JCF, ens.) - Mme Gaudin (SG, ATL) - M. Lebrun (EL, dir.) -
M. Peltier (MP, ATP) - Mme Rerolle-Brosset (MRB, ens.) - Mme Saurin (RS, ens.) -
M. Thomas (BT, ATICE) - M. Viallemonteil (JPV, ens.)

Excusés

- Mme Bouzat (MB, ens.) - Mme Bruère (LB, ens.) - M. Henri (MH, ens.)

La séance est ouverte à 17h20.

EL demande d'ajouter à l'ordre du jour la proposition de la Région d'équipement des internats.

Débat sur l'ordre du jour présenté par M. Thomas

1- Suivi des dernières réunions du comité

BT propose d'ouvrir chaque réunion par un état des lieux rapide des dossiers précédemment débattus. Il passe donc en revue les derniers comptes-rendus.

11 octobre - départements autonomes. La liste des personnes ayant accepté la tâche de coordonnateur TICE a été transmise à Mme la Provisseure. Pour les départements qui ne désignent pas de coordonnateur, c'est naturellement Michel PELTIER qui assume ce rôle.

Laboratoire de Sciences physiques : Sandrine GAUDIN et Vincent HAUTIÈRE.

Laboratoire de Sciences de la vie et de la terre : Jean-Jacques BERNARD et Michel GUIMBAUD.

Laboratoire d'informatique prépas : Michel HENRI et Bertrand THOMAS.

Laboratoires de langues vivantes prépas : Régine SAURIN.

Résidence prépas : Maurice AUDIN (étudiant MP*).

SC et MP demandent une copie de cette liste. EL propose d'officialiser la situation et d'informer les utilisateurs par une circulaire. CP propose d'inscrire ces informations dans un organigramme du lycée qui serait distribué dans la pochette de pré-rentree. BT fait remarquer que cette pochette est déjà fort épaisse. EL indique qu'il est prévu de l'alléger et que l'on pourrait profiter du site Internet du lycée pour faire savoir « qui fait quoi. »

11 octobre – préparation d'un sondage. Le projet a été mis au point par JPV et BT et soumis à quelques personnes pour avis. On attend l'arrivée de JPV pour en discuter plus en détail. EL se demande ce que l'on va faire des informations recueillies. BT répond que, par exemple, les réponses « je ne connais pas » ou « je ne sais pas utiliser » permettent d'identifier clairement des besoins d'information ou formation.

11 octobre – identification. Le problème n'a pas avancé. BT signale qu'il a pris un premier contact avec le laboratoire informatique de l'ENSMA pour trouver un élève-ingénieur et qu'il existe une solution (LCS) mise en oeuvre avec satisfaction au LPI de Jaunay-Clan, sur laquelle on peut raccorder les services GEPI/Grr/Claroline, mais qui a semblé poser problème à Berthelot-Châtellerault.

11 octobre - suivi des positions du comité. C'est l'objet de ce premier point. De plus EL et BT ont rencontré Mme la Provisseure après la dernière réunion du comité pour évoquer les problèmes les plus aigus et devraient renouveler régulièrement cette démarche.

11 octobre - problème des vols. SG suggère de démonter et mettre sous clé les matériels sensibles pendant les vacances scolaires. SC répond que l'on peut l'envisager pour 2 ou 3 vidéo-projecteurs, mais pas au-delà. EL pense que l'usage de caméras pose un gros problème éthique, mais que Mme la Provisseure est convaincue de l'impact psychologique que pourraient avoir des panneaux « souriez, vous êtes filmé. » MP rappelle qu'il n'a jamais été question d'autre chose que d'utiliser de tels dispositifs hors du temps scolaire, hors de la présence des élèves.

BT demande si des dispositifs simples de protection (câbles par exemple) ont déjà été mis en place. SC répond que non,

et que de tels câbles ne résisteraient pas longtemps à un coupe-boulon. BT pense qu'il faut quand même en installer, qu'il s'agit d'une dissuasion valable.

25 septembre – cahiers de textes. Le problème est réglé pour cette année scolaire, mais une décision reste à prendre pour la rentrée prochaine.

25 septembre – accès Internet. BT indique que Mme la Provisure a écrit à la Région pour demander une amélioration de la situation. EL précise que Mme Daban (Région) a pris note du problème lors d'une réunion, mais n'a pas encore donné suite. BT indique que le problème a été débattu lors de la réunion des ATICE/ATP de la Vienne (voir plus loin).

19 juin – utilisation du réseau. Les recommandations du comité (information des élèves de seconde sur le fonctionnement et sensibilisation à la charte Internet) sont restées sans réelle suite.

19 juin – systèmes d'exploitation. L'idée d'une utilisation conjointe des systèmes Windows et Linux est relancée par l'annonce d'une livraison en grand nombre de machines Linux par la Région (voir plus loin). L'équipement en double démarrage Linux/Windows a été réalisé en salles B307, B308, B309 (BT) mais cela n'a pas été fait ailleurs. MRB demande concrètement ce que Linux change pour l'utilisateur. JJB et BT expliquent que pour une utilisation Internet (Firefox) ou bureautique (OpenOffice), il n'y a pratiquement aucune différence, mais que certains logiciels spécifiquement Windows peuvent exister sans équivalent exact en Linux (et réciproquement).

19 juin – évolution des serveurs. La situation n'a pas bougé pour l'instant.

19 juin – câblage. Chantier achevé et apparement opérationnel.

19 juin – B2i/C2i. Situation figée à Camille Guérin et dans beaucoup d'autres lycées.

19 juin – cahier de textes GEPI. La possibilité d'identification est bloquée par le problème d'annuaire.

2- Équipement des internats par la Région

EL nous informe que la Région propose d'équiper l'internat secondaire et la résidence prépa en ordinateurs jusqu'à hauteur d'une machine par chambre (on peut demander moins). Elle propose le choix entre des machines portables ou fixe, et un réseau wifi, câblé ou CPL (par le réseau électrique ordinaire). Elle prévoit des systèmes d'exploitation Linux, avec un support technique.

SC évalue à 250 le nombre de machines et pose le problème du surcroît de travail de maintenance considérable. SG et JJB craignent aussi la surcharge pour le débit Internet. EL répond – qu'il faut demander un poste supplémentaire d'ATP – que le problème de débit Internet n'est peut-être pas si important, ces machines devant être utilisées surtout en soirée.

Le comité approuve le choix d'EL de machines fixes, raccordées en wifi, en nombre maximum. SG soulève le problème de l'injustice faite aux étudiants n'ayant pas obtenu de place à l'internat, devant payer une chambre plus chère et exclus de ce dispositif. En réponse, EL envisage d'installer au moins une partie de ces équipements dans des espaces communs.

JCF pense qu'il faut commencer par l'équipement d'espaces communs. EL suggère : salles de travail, hall rez-de-chaussée bâtiment B, hall résidence, salle de permanence bâtiment A. EL et SG pensent que ces ordinateurs ne doivent pas être considérés par les étudiants comme leur machine personnelle, et qu'il vaut mieux donc éviter de les mettre dans les chambres. BT indique que l'on peut prévoir de déporter les répertoires personnels sur un serveur. JJB indique la solution encore plus pratique des données personnelles sur clé USB.

EL demande si on peut « geler » des machines Linux. BT répond que c'est quasi automatique si les utilisateurs n'ont pas un statut d'administrateur. BT soulève le problème de la sécurisation physique des ces matériels. Les cages déjà installés sont une bonne solution, mais il en faudrait 250... SC indique que de tels dispositifs sont vendus 200 euros l'unité à la Camif. EL pense qu'il faut ajouter cette demande au dossier de la Région.

3- Système de gestion des demandes de maintenance/commande/installation/formation

BT et EL présentent rapidement le système « TRAC » de gestion collaborative de travaux. Ils indiquent que SC et MP ont déjà largement pris en main l'outil et l'utilisent au quotidien, mais qu'il reste à effectuer un important travail

d'adaptation du logiciel à notre situation particulière. GC demande si les informations seront visibles par tous (réponse : oui). SG demande si les coordonnateurs pourront utiliser ce système (réponse : oui).

3- Dernière réunion des ATICE/ATP de la Vienne

Le CRDP demandant la participation d'un seul ATICE et un seul ATP par établissement, seuls BT et MP étaient présents au LPI mardi 27 novembre. JCF déplore cet état de fait et BT l'approuve.

Compte-rendu rapide de cette rencontre (BT). Après un bilan sur les missions des ATICE (Mme Bernard), M. Bouffart (MATICE) est intervenu à propos des problèmes de débit Internet. On s'est aperçu alors que la quasi-totalité des lycées de la Vienne est touchée par ce problème.

M. Bouffart pense que les lenteurs de débit Internet peuvent être dûs en partie à des problèmes du réseau interne et a expliqué qu'il faut signaler ces problèmes au CRDP en plus de la Région et qu'il a besoin de preuves (relevés de débit sur plusieurs jours) pour défendre le dossier auprès des fournisseurs d'accès. MP précise que M. Bouffart a annoncé la fourniture prochaine d'un outil fiable de mesure de la bande passante.

BT informe que M. Bouffart ne voit pas d'un bon oeil la solution envisagée d'un accès Internet différent pour le réseau administratif et qu'il pense que les lenteurs de débit Internet peuvent être dûs en partie à des problèmes du réseau interne. MP précise que M. Bouffart est totalement opposé à l'idée de donner une priorité aux connexions du secteur administratif.

M. Reverchon-Billot (directeur du CRDP, conseiller TICE de M. le Recteur) est intervenu au sujet du projet « Portées. » Il a indiqué que les moyens mis en oeuvre par la Région et le Rectorat en matière de TICE sont très importants dans notre académie par rapport à d'autres (en équipement matériel et en moyens humains ATP/ATICE) - la question se posant de savoir s'il est normal d'accorder les mêmes moyens ATICE dans des établissements de tailles très différentes.

Portées est un ENT (environnement numérique de travail). EL explique de quoi il s'agit : un espace de travail personnel disponible sur Internet depuis toute machine. On apprend que Portées est construit sur des licences commerciales Microsoft, à charge pour l'établissement l'utilisant de payer une redevance annuelle – cette licence étant fournie « gracieusement » par le CRDP la première année.

BT dit qu'il voudrait voir une définition précise de ce qu'on peut appeler ENT, qu'il trouve que, par rapport à ce qu'il a vu, l'outil Claroline (en usage à Camille Guérin) est bien supérieur à l'outil Portées, mais peut-on le qualifier d'ENT ? Il ajoute que l'utilisation de Claroline est bien partie au lycée, mais qu'elle demanderait à être un peu recadrée.

JJB signale qu'il a plus ou moins abandonné l'utilisation de Claroline, car ses étudiants n'ont pas la possibilité matérielle ni le temps pour l'utiliser efficacement.

En réponse à JCF, EL précise que notre établissement n'a pas vocation de « e-learning, » mais qu'il faut envisager Claroline comme un support d'enseignement. Selon lui se pose un problème de fond : il ne faut pas en arriver à la situation où l'on ne peut pas être un élève (ou un citoyen) à part entière si l'on n'est pas connecté à Internet !

Au sujet du B2i/C2i, cela fonctionne bien dans les écoles, assez bien dans les collèges, mais très mal dans les lycées. Mme Bernard a cependant insisté sur notre obligation envers les élèves, qui doivent sortir du lycée en étant capable de faire un usage efficace et responsable de l'outil informatique.

Pour en terminer avec la réunion des ATICE, BT informe que le site web académique a été profondément remanié, qu'il est maintenant géré en deux entités distinctes : pédagogique (<http://ww2.ac-poitiers.fr/>) et administrative (<http://www.ac-poitiers.fr/>). Enfin BT signale l'existence intéressante d'une banque d'images collaborative « BIPS » (<http://www.bips-edu.fr/main.php>), où chacun peut venir déposer ou récupérer des images libres de droits. EL croit savoir que ce projet existe depuis de nombreuses années, et qu'il ne s'est pas développé très vite.

4- Lancement du sondage

BT distribue un exemplaire quasi-définitif du questionnaire. SC signale une petite erreur dans la formulation d'un item.

JPV indique que le dépouillement devrait être très rapide, grâce au logiciel spécialisé Ethnos, mais que son interprétation risque d'être longue. On pourra obtenir beaucoup de réponses instantanément, mais il faudra trouver d'abord les bonnes

questions à poser. L'idée est lancée d'une réunion du comité entièrement consacrée à cette interprétation.

5- Volet TICE du projet d'Établissement

JCF intervient pour demander que plus de gens se mobilisent pour alimenter le contenu du site Internet. EL répond que la communication est un travail à temps plein pour lequel il n'y a pas de personne désignée au lycée et qu'on ne peut pas étendre à l'infini la charge des personnes assurant bénévolement de telles tâches.

Vu le peu de temps restant, le comité confie à BT la tâche de rédiger une première ébauche du projet TICE du lycée en insistant sur deux axes :

- ce qui est mis en oeuvre doit être accessible concrètement par *tous* les élèves et étudiants,
- l'informatique doit apporter une réelle *aide* et ne pas être une contrainte supplémentaire.

La séance est levée à 19h15.